



Journal Municipal

Numéro 15 - Juin 2021

EDITO



C'est avec optimisme que je viens à votre rencontre, dans cette troisième édition du bulletin municipal.

Le contexte sanitaire paraît s'éclaircir grâce à une campagne de vaccination qui s'accélère, et dans laquelle, à La Ferté Macé avec notre centre de vaccination, nous prenons notre part. Pour autant, nous ne devons pas baisser la garde, en respectant les gestes barrières. Il faut trouver mille et une raisons de se réjouir et d'espérer résolument en des jours meilleurs !

Je sais les difficultés rencontrées par certains d'entre vous et notamment nos concitoyens seuls et isolés, nos artisans et nos commerçants, les soignants mobilisés en « première ligne ».

Ce sont des mots résolument positifs que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves, les habitants de notre commune méritent que nous les accompagnions à bien préparer l'avenir. C'est la mission que vous nous avez confiée et c'est le sens des engagements que nous avons pris. C'est pour cela que, depuis juillet 2020, nous sommes dans l'action.

2021 est la première année pleine de notre mandat. Nous avons élaboré la préparation de notre premier budget, outil majeur pour bien gérer la ville et tracer des perspectives. Dans ce cadre, nous avons pris la décision de ne pas reverser les excédents des budgets eaux et assainissement à Flers Agglo, et nous avons travaillé avec les communes voisines sur les dettes liées au non-remboursement des frais de scolarité. **Ainsi, nous avançons vers l'objectif que nous nous sommes fixés : rendre notre ville Attractive et agréable à vivre pour nos concitoyens.**

Nous réorganisons les services municipaux pour permettre un service public performant afin de répondre, au mieux, aux besoins des Fertois. Un nouveau Directeur Général des Services nous a rejoints, le service de police municipal est maintenant réouvert et l'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS et du Centre Socio Culturel est en cours.

Après un nettoyage du centre-ville, du plan d'eau, un de nos projets principaux est maintenant lancé avec la rénovation de la Tour Saint-Matthieu de l'Eglise, qui a nécessité cet imposant échafaudage que vous pouvez voir depuis la place du Général Leclerc.

Les études pour la rénovation du marché couvert et du hall d'entrée de la mairie sont en cours et les études pour la rénovation de la Maison Bobot et les écoles élémentaires viennent d'être lancées.

Dans les prochains mois, le terrain multisports au stade et le terrain en sable « beach soccer » à la base de loisirs verront le jour.

Comme vous, je souhaite évidemment le retour de la proximité et de la vie sociale. Les habitants de La Ferté Macé ont tellement envie de se retrouver et de partager.

Michel LEROYER,
Maire de La Ferté-Macé

LA POLYVALENCE DU CENTRE SOCIOCULTUREL THERÈSE LETINTURIER



Le Centre SocioCulturel Thérèse Letinturier

Au Centre Socioculturel Thérèse Letinturier vous trouverez notamment des activités pour vos enfants. Les centres de loisirs sont répartis dans la ville, entre les 3-6 ans / 6-11 ans (rue A. Lainé et rue Pasteur) et l'Atelier 12-17 ans (rue Saint-Denis). Ces centres sont animés par du personnel qualifié et les équipes font preuve de beaucoup d'écoute envers les familles, d'adaptabilité et de créativité pour garantir un accueil de groupe de qualité. A chaque vacances, et les mercredis et samedis (pour l'Atelier), des thèmes différents sont proposés.

Christine, Claire et Nathalie sont animatrices pour les 3-6 ans. La journée type commence à 13h15 et se termine à 18h15. Pendant ce temps, les plus petits auront fait la sieste ; tous auront participé à des ateliers et préparé le goûter. Pour les 6-11 ans, l'après-midi est identique. Les enfants sont accompagnés par Magali, Abdel et Gaëtan. L'Atelier des 12-17 ans accueille les plus grands pendant les après-midi des vacances et des samedis. Les jeunes y retrouvent Manon et Gaëtan (retrouvez l'article concernant l'atelier en page 6).

Le centre socioculturel propose également des activités culturelles en période scolaire. On y pratique l'éveil à la danse (dès 4 ans) ; la musique – piano, guitare – batterie – saxo – clavier – dès 6 ans, l'éveil musical pour les plus petits et le chant choral pour les adultes. Pour les plus manuels vous aurez le choix entre le dessin-bricolage, street-art ou la poterie.

C'est également dans ce centre que vous trouverez les permanences d'uti-

lité publique : Mobylis, Cap Emploi, le CIDFF, la mission locale, le CLIC le Cirfa, ainsi que les activités « Famille » grâce à l'Aide à Domicile. Le centre de vaccination s'est installé dans une des salles depuis le 7 avril.



Travaux réalisés par les enfants

Depuis plus d'un an et malgré les périodes de confinements et les protocoles sanitaires d'accueil contraignants, l'équipe s'est mobilisée pour permettre aux usagers de se ressourcer et de se détacher du contexte COVID dans les activités autorisées. Directrice, intervenants et animateurs espèrent une reprise des activités et retrouver les habitants et les familles pour mener à bien avec eux leur cœur de métier, à savoir favoriser le lien social et les solidarités entre les personnes.

Contact : Centre Socioculturel Thérèse Letinturier, 14 rue Pasteur,
Tél : 02 33 14 14 83

www.lafertemace.fr

[facebook.com/LaFerteMace](https://www.facebook.com/LaFerteMace)



NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES



CÉLESTIN NGASSAKI EST LE NOUVEAU DGS

Monsieur Célestin Ngassaki est le nouveau Directeur Général des Services (DGS) de la Mairie. Il a pris ses fonctions le 3 mai. Ce père de trois enfants arrive de Courtenay (Loiret) où il exerçait également la fonction de DGS.

Ses missions :

- Faire l'interface entre les élus et les agents, animer et coordonner les services municipaux,
- Décliner en actions le projet de la Municipalité.
- Apporter appui et conseil aux élus.

POLICE MUNICIPALE

Le policier municipal a repris son service début mai. Dès le 1er août, Madame Elisabeth Choffel le rejoindra et complètera ainsi l'équipe municipale. Le Bureau de Police ne réalise plus de tâches administratives, les agents assureront des missions de proximité comme la lutte contre les incivilités et de prévention auprès de la population.

ÉGLISE

L'échafaudage est maintenant installé sur une hauteur de 62 mètres. Les travaux de rénovation de la Tour Saint-Matthieu vont pouvoir commencer.

Le coq, situé au sommet de cette tour, a été déposé le 17 Mai. Avant de partir pour des travaux d'entretien, il sera visible à la mairie (service population) jusqu'au 30 mai.

Point sur le budget

Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, le règlement au cours du dernier semestre 2020, des frais de scolarité par les communes concernées (environ 300 000 €), le règlement en septembre, de la régularisation de la Dotation Globale de Fonctionnement de 365 188 € a permis de conforter notre excédent de fonctionnement. De plus, par décision du Conseil Municipal du 20 février 2021, les excédents des budgets eaux et assainissement à la fin de l'exercice 2016 de 1 358 000 € ont été conservés par la commune.

BUDGET PRIMITIF 2021

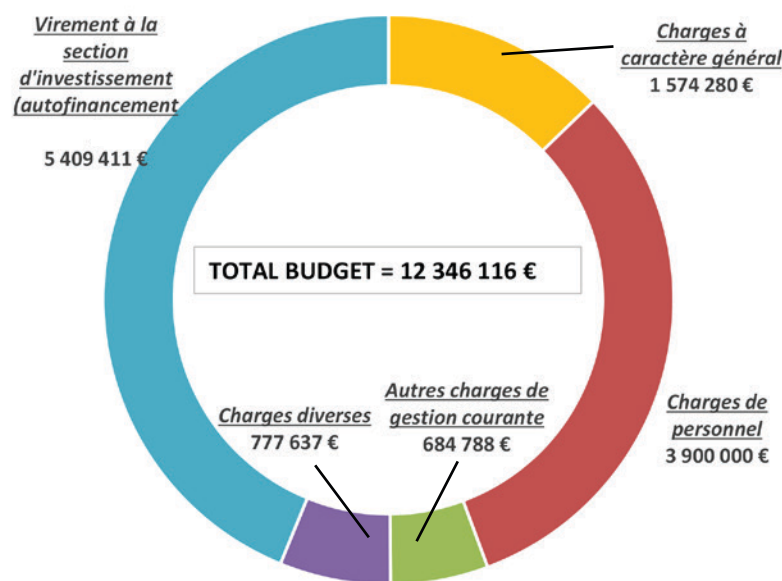
Les principaux investissements programmés sont :

- La rénovation de l'église : Fondation du Patrimoine, Association pour la restauration de l'Église.
- Les subventions :**
 - État = 150 000 €.
 - Conseil départemental = 20 000 €.
- La réfection du marché couvert
- La réhabilitation de la Maison Bobot
- D'importants travaux de voirie...

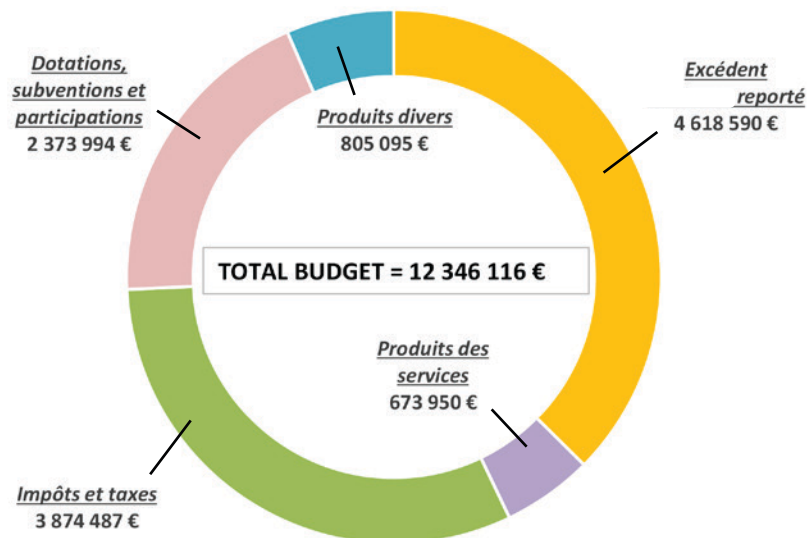
Les subventions à verser aux associations s'élèvent à un total proche de 109 000 €.

Les incidences financières de la Covid-19 ont été estimés à 125 000 € de perte pour l'année 2020.

Dépenses de fonctionnement BP 2021



Recettes de fonctionnement BP 2021



FLERS AGGLO

SORTIE

La procédure dérogatoire, engagée dès Juillet 2020, ayant été stoppée le 7 octobre 2020, sur interprétation des textes, par Madame La Préfète, un recours devant le tribunal administratif a été déposé le 4 décembre 2020.

Compte tenu des délais inhérents à un tel contentieux, la procédure de droit commun a été engagée par décision du conseil municipal lors de sa réunion du 10 avril 2021. Cette procédure nécessite l'accord de Flers Agglo de retrait de la commune et l'accord d'adhésion à la Communauté de Communes Andaine-Passais, avant consultation des communes concernées.

La demande de délibération a été ordonnée à chaque EPCI le 26 avril dernier.

TAXE ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Le maire et les conseillers de la majorité fertoise opposés à l'augmentation de la TEOM par Flers Agglo

Le Conseil Communautaire de Flers Agglo a décidé d'augmenter les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2021.

- La Ferté-Macé** de 10,90 % en 2020 à **11,95 %**
- Antoigny**, de 12,58 % de 2020 à **12,79 %**
- et **Flers** de 7,49 % en 2020 à **8,57 %**

Le taux pour la commune de Flers est beaucoup moins important que pour La Ferté Macé, alors que les habitants de Flers bénéficient d'un ramassage de plus par semaine qu'à La Ferté Macé.

La majorité municipale fertoise s'est donc opposée à cette décision.

Pourquoi Flers Agglo n'applique-t-elle pas le même raisonnement pour le versement mobilité avec un taux différent par zone en fonction du service rendu à la population ?

PLAN DE RELANCE

DEUX ENTREPRISES FERTOISES LAUREATES :

Françoise Tahéri, préfète de l'Orne, Christine Royer sous-préfète d'Argentan, sous-préfète à la relance et les élus locaux ont salué le travail et l'engagement des dirigeants et des salariés des entreprises fertoises : Manuvit et La Ferté-Couture, lauréates du plan de relance.

Grâce aux investissements qui seront réalisés avec le soutien financier de l'Etat, "Manuvit" (concepteur et fabricant de solutions de manutention) prévoit 13 nouveaux emplois d'ici à 3 ans et "La Ferté-Couture" (fabricant de vêtements de luxe) intégrera un centre de formation interne dans son nouvel atelier.



MUTUALITÉ FRANÇAISE

Le projet de déménagement de la Mutualité Française se concrétise. Le Service de Soins A Domicile (SSIAD) de la Mutualité Française, après quelques travaux, ouvrira le 1er juillet 2021 Pas'Sage Brisset, dans l'ancienne maison du directeur du Lycée des Andaines, maintenant propriété de la ville.

DEUX CRÉATIONS POUR LA PRATIQUE SPORTIVE

UNE AIRE DE BEACH À LA BASE DE LOISIRS

Afin d'accroître les possibilités de pratiques sportives en plein air et de créer des événements d'envergure départementale et régionale, la municipalité a décidé la création d'une aire de beach. Ceci renforcera l'attrait de la base de loisirs et du territoire.

Les travaux porteront sur un agrandissement de la plage surveillée et de la zone de bain. Cet équipement sera libre d'accès et pourra être utilisé toute l'année.

Coût de l'opération 78 000 €

UN PLATEAU MULTISPORTS AU STADE GASTON MEILLON

Cette création va également permettre de renforcer l'attrait du territoire par ses équipements sportifs, de répondre à la demande et à l'attente des usagers, d'optimiser les espaces du stade Gaston Meillon et enfin favoriser les activités sportives de plein air. Cet équipement se compose d'un terrain de soccer en gazon synthétique, d'un terrain pour le handball et le volleyball et de deux terrains pour la pratique du basket-ball.

Le plateau multisports pourra être utilisé par les différents établissements scolaires de la ville, par la JFB et par le grand public. Deux

courts de tennis rénovés sont déjà accessibles.

- Coût de l'opération 135 000 €

Pour ces deux projets, les travaux débuteront au mois de septembre.



Exemple Air Soccer en image de synthèse (Ville de Vannes)

LUNDI 21 JUIN



FÊTE DE LA MUSIQUE

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE (MAIRIE)

19h à 22h30

- L'association musicale Le RAFIOT KEETANG
Le Rafiot Keetang, collectif de jeunes fertois nous concocte une programmation très diversifiées avec beaucoup de styles musicaux et des surprises.

COUR ESPACE CULTUREL LE GRAND TURC

20h à 22h

- Groupe MANIGALE folk
MANIGALE c'est quatre bricoleurs prêts à tout, c'est du bal folk énergique joyeux et inventif. c'est des airs normands, bretons, poitevins, ou presque... c'est dix litres de sueur par bal. c'est 46 cordes, deux archets et un accordéon. ça fait du bien aux pattes et aux oreilles et voilà, et en avant deux !

PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC (EGLISE)

20h30 à 22h30

- Groupe JAJA chanson swing
Jaja Élevé en fût de chanson française, le groupe distille en musique un quotidien fait d'anecdotes, de faits de sociétés et de personnages d'appellation d'origine contrôlée. Il interprète des chansons à texte réaliste, tout en revisitant le « Swing esprit big band » adapté aux musiques actuelles.



LUNDI 2 AOÛT

NORMANDIE BEACH BASKET

FERTÉ-PLAGE

8h30 à 18h

Du basket sur le sable ? C'est possible, mais sans dribbles ! La Ligue Régionale de Basketball organise le Normandie Beach Basket Tour. Une étape est prévue à la Base de Loisirs, le 2 août de 8h30 à 18h. L'événement gratuit et ouvert à tous sera l'occasion de venir découvrir cette nouvelle pratique sportive.

SAMEDI 3 JUILLET

DANS MON JARDIN, IL Y A...



La redynamisation du centre-ville est un des objectifs de la municipalité. Dans cette optique, une série d'événements intitulés "Dans mon jardin ..." auront lieu au Parc Barré Saint.

Le concert de Vincent Do est le premier de ces événements. Gratuit et ouvert à tous. Il se déroulera le 3 juillet. L'association « Les amis des jeux » permettra de se détendre durant l'après-midi grâce à ses jeux traditionnels puis, en fin de journée, l'artiste Vincent Do viendra présenter son nouvel album.

MARE À BOUT CHOU
11H À LA MÉDIATHÈQUE
0-3 ans, sur inscription.

MARDI 13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE

FERTÉ-PLAGE

Vers 23h00

Le feu d'artifice aura lieu au plan d'eau le 13 juillet. Les locations nautiques seront fermées l'après-midi pour permettre l'installation du feu d'artifice. La baignade restera ouverte.



DÈS LE 10 JUILLET

BEACH TOUR

à Ferté-Plage

3 ET 4 JUILLET

SURVIV'ORNE

L'association Triathlon Flers-La Ferté-Macé organisera son triathlon, le Surviv'Orne, le 3 et 4 juillet prochains sur la base de loisirs. Au programme du samedi : les courses jeunes ainsi que les distances XS et S. Les distances L et M (distance olympique) auront lieu le dimanche.



DÈS LE 7 JUILLET

LIRE EN SHORT

LES MERCREDI DE JUILLET ET AOÛT, À 11H
Pour les 4 ans et +



DÈS LE 10 JUILLET

JEUX, LECTURES, ANIMATIONS LUDIQUES
LES MERCREDI DE JUILLET ET AOÛT,
DE 14H30 À 17H
la médiathèque vous retrouve la plage

20 ET 21 AOÛT

FESTIVAL DE LA MUSIQUE

LE RAFIOT KEETANG

Si le contexte sanitaire le permet, l'association Rafiot Keetang organisera son festival de la musique les 20 et 21 août prochain au Stade Gaston Meillon. Le programme et les modalités d'organisation ne sont pas arrêtés, mais vous pourrez vous tenir informés sur le site internet de la ville.



SAMEDI 18 SEPTEMBRE

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations ayant lieu habituellement début septembre évolue cette année en fête des associations. Sous la labellisation "Terre de Jeux 2024", et avec la collaboration du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), cette manifestation prévue le samedi 18 septembre 2021 en centre-ville sera pour vous l'occasion d'échanger avec des personnes passionnées et de découvrir de nouvelles activités.



21 ET 22 AOÛT

CONCOURS RÉGIONAL DE MOULINET

Le 21 et 22 août aura lieu une manche du concours régional de moulinet (pêche) au plan d'eau.

Manifestations organisées sous réserves de modifications ou d'annulation en fonction des restrictions sanitaires en vigueur.



LES RENDEZ-VOUS CET ÉTÉ

VISITES COMMENTÉES DE LA VILLE

Venez découvrir l'église Notre-Dame, l'église romane, le Trésorrama, la Mairie et ses salles, les jeudis suivants :

- 6, 20 et 27 mai,
- 3, 10, 17 et 24 juin,
- 1, 8, 15, 22 et 29 juillet,
- 5, 12, 19 et 26 août.

Sur réservation maximum 6 pers.

Port du masque obligatoire.

Départ à 14h30 de l'Office de Tourisme.

3 € / personne.

Renseignements et réservations : 02 33 37 10 97.



HYDROMODÉLISME

L'association Club Hydro Modéliste Fertois organisera plusieurs démonstrations durant l'été. Ces démonstrations auront lieu au plan d'eau (côté parking de la Brochardière) aux dates suivantes :

- Le samedi 26 juin (nocturne)
- Le mercredi 14 juillet
- Le dimanche 1er août
- Le dimanche 29 août
- Le dimanche 19 septembre
(en même temps que leur journée porte-ouverte)



A noter !

NOUVEAUX NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

> CINÉMA
09 63 40 37 52

> MÉDIATHÈQUE
02 33 14 14 79

> SERVICE CULTURE, SPORTS ET LOISIRS
02 33 37 38 10

MUSÉE DU JOUET

19 MAI AU 21 OCTOBRE :

• Mar et Sam de 14h à 17h

Adulte : 3 € | Étudiant : 1,50 € | - de 6 ans : Gratuit | Groupe : 2,40 € / pers.
sur réservation à l'Office de Tourisme



SAMEDI 31 JUILLET

ANIM'FERTÉ

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ, PARC BARRÉ-SAINT

- 18h : Conte : "Le secret de l'arbre à fée"
- 21h : Concert : "Tour et autour de Paul Verlaine"

Renseignements : Anim'Ferté, 06 62 56 53 05

L'ATELIER, 2 ANS DÉJÀ...



L'Atelier est le centre de loisirs 12/17 ans de La Ferté-Macé, géré par le centre socioculturel. Il a ouvert ses portes pour la première fois le 11 février 2019, avec une toute nouvelle équipe d'animation : Maïnon Beugeard, directrice/animatrice, et Gaëtan Yon, animateur. L'Atelier se situe en centre-ville, sur un lieu de passage, au 16 rue Saint-Denis, ce qui le rend facilement accessible aux jeunes fertois qui se déplacent à pied et en vélo.

En deux ans, l'équipe d'animation a proposé des activités construites avec les jeunes : escape game, création d'un court-métrage, organisation de séjours (de 1 à 3 nuits), ou encore une semaine dédiée à l'animation d'une radio (FM'Ondes)... Les animations déjà plébiscitées par les jeunes, comme la cuisine ou les jeux de société, ont continué d'avoir

lieu très fréquemment : mise en place de soirées à thème (les pays de l'Europe, l'Amérique du Sud ...) avec préparation et dégustation d'un repas, confection de goûters, après-midi jeux de société (avec création de jeux).

L'activité phare de l'année 2019 est le séjour Halloween. Il a eu lieu du 28 au 31 octobre à Bréel (en Suisse Normande). Les 12 jeunes inscrits n'ont pas eu peur de la météo automnale, ils ont pratiqué différents sports en extérieur (comme le kayak, l'accrobranche en nocturne). Par contre, ils se sont amusés à se faire peur avec des veillées films, des grands jeux et des balades nocturnes en forêt.

En 2020, la semaine radio FM'Ondes a permis aux ados de s'essayer à l'animation d'une radio avec préparation de contenu et prise de parole en direct sur

les ondes et en ligne. L'association Zones d'Ondes les a accompagnés sur toute la semaine pour la partie technique.

Le deuxième temps fort de 2020 a été la mise en place des mini-camps de l'été : trois séjours d'une nuitée pour découvrir plusieurs sites de la Basse-Normandie : découverte du Mont Saint-Michel et balade en vélo, découverte de la ville de Bayeux et journée à Bayeux Aventure, puis activités nautiques et baignade au lac de Pont L'Évêque.

Lors des vacances d'hiver 2021, une découverte de l'équitation à La Péleras a été proposée sur plusieurs jours, à la demande des jeunes. Le reste des vacances a été en grande partie consacré à un challenge Koh-Lanta, avec la proposition de multiples défis (tir à l'arc, course d'orientation, jeux de réflexion et d'agilité, parcours du combattant et épreuve des poteaux).

Lors de ces vacances, les 2 ans de L'Atelier ont été fêtés avec les jeunes au centre socioculturel (les mesures sanitaires COVID imposent beaucoup d'espace), avec un goûter et la réalisation d'un diaporama photo, lors duquel ils se sont vus grandir.

Mais pour pouvoir fêter l'anniversaire dans leur local, à l'Atelier, comme il se doit, entourés de leurs familles, les jeunes comptent sur les beaux jours, et la levée des protocoles sanitaires ...

COVID-19

RETOUR SUR LES VACCINATIONS :

Le centre de vaccination installé au Centre Jacques Prévert a reçu plus de 1000 personnes. Ouvert depuis le 7 avril, 5 médecins et 15 infirmières se relayent afin d'assurer les permanences (de 3 à 4 jours par semaine) et c'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui gère la partie administrative (contact, prise de rendez-vous, remise de l'attestation...).

Les centres de vaccinations de La Ferté-Macé et des environs sont complémentaires, ainsi la population sera vaccinée dans les meilleurs délais. Le CCAS reste à votre écoute pour tous renseignements.

Contact : CCAS, 9 Rue Alexandre Lainé,
Tél. : 02 33 37 28 41.



Remise de l'attestation de vaccination par Véronique Clémenté, adjointe au Maire

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Les bâtiments du pôle Prévert sont désormais équipés de boîtiers PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Cet équipement permet d'alerter les usagers en cas d'intrusion dans les locaux scolaires.

L'école Paul Souvray-Charles Perrault était déjà équipée depuis quelques années, ainsi les processus de sécurité des élèves sont identiques



DISTRIBUTION DU COURRIER ; PREVENTION RISQUES CANINS



Les facteurs sont souvent les premières victimes des morsures de chien. C'est pourquoi La Poste leur dispense régulièrement des actions de sensibilisation et de formation pour adopter les bons gestes et éviter les accidents liés au risque canin. Outre cette formation, il est important que les propriétaires de chiens soient eux-mêmes sensibilisés aux dangers que peut représenter leur animal. Des gestes simples permettent de protéger le facteur : s'assurer que sa boîte aux lettres est située hors de portée de leur chien, tenir son animal attaché lors du passage du facteur...

BRICOLAGE, JARDINAGE, DES REGLES A RESPECTER POUR LA TRANQUILLITE DE TOUS

Conformément à l'arrêté préfectoral du 7 août 2007 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h

VOUS FAITES DES TRAVAUX, PENSEZ A LES DECLARER

Vous envisagez des travaux d'extension d'un bâtiment (moins de 40m²), des travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation (portes, fenêtres, volets, toiture, ravalement de façade), une construction nouvelle (abri de jardin entre 5 et 20m²) ; la suppression d'une haie bocagère identifiée ou le changement de destination d'un bâtiment (un commerce peut par exemple devenir une habitation). Vous devez obtenir une autorisation avant d'effectuer les travaux.

Vous êtes commerçants, ne commencez pas vos travaux (aménagement extérieur, intérieur, enseigne...) sans accords préalables. Renseignez-vous auprès du service population.

Vous pouvez consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) au service Population en Mairie ou sur le site de la ville.

Contact : Service Population,
Tél. Mairie : 02 33 14 00 40.

LE BRULAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT

L'arrêté préfectoral du 1er juillet 2016 réglemente sur le département de l'Orne le brûlage des déchets végétaux : tontes de pelouse, tailles des haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage ne doivent pas être brûlés à l'air libre. Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants qui sont d'autant plus importants que les végétaux sont verts et humides. Le brûlage de 50 kg de déchets végétaux équivaut de 6 à 12 mois d'utilisation de votre véhicule (essence ou diesel) en circulation urbaine. Une contravention d'un montant de 450 euros peut être appliquée à tout contrevenant.

Déposez vos déchets verts à la déchèterie ou dans un composteur.

LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES DEPOTOIRS !



En ville les règles élémentaires sont quelques fois ignorées. Qu'il s'agisse des poubelles, encombrants ou des déjections canines, il est utile d'en rappeler les usages.

Déchets ménagers :

La ville est divisée en quatre secteurs. La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi, mardi, jeudi ou vendredi matin. Il faut donc sortir les sacs ou containers la veille au soir dès 20 h. Pour le tri sélectif (sac jaune), la collecte se fait le mercredi matin sur toute la commune. Les sacs doivent être sortis la veille au soir, soit le mardi dès 20h.

Cas des jours fériés :

« La collecte est maintenue les jours fériés exceptés les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. A la suite de ces trois jours fériés uniquement, les collectes de la semaine sont décalées d'une journée. Exemple pour un mercredi 25 décembre : les collectes des lundi 23 et mardi 24 ne sont pas modifiées. Il n'y a pas de collecte le mercredi 25. Toutes les collectes du mercredi 25 sont décalées au jeudi 26, celles du jeudi 26 au vendredi 27 et celles du vendredi 27 au samedi 28. Les dates de rattrapage sont consultables sur le site Internet du SIRTOM, ou peuvent être obtenues par téléphone auprès du SIRTOM ou la mairie. »

Contact : sirtom-flers-conde.fr,
Tél. : 02 33 62 21 00

Encombrants :

Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale, sur la voie publique, d'y déposer des ordures ou résidus de toute nature.

Sont considérés comme encombrants les matelas, meubles, électroménager, résidus de travaux... ils ne doivent pas se retrouver sur les trottoirs. Ils doivent être déposés à la déchèterie où se trouvent des bacs de récupération... Des panneaux vous le rappellent. Photo

Déjections canines en ville et à la base de loisirs

Si vous laissez votre animal se soulager sur le trottoir vous devez procéder au ramassage, sinon vous encourez une amende de 35 €. Il en est de même pour la base de loisirs, les espaces herbeux ne sont pas des « crottoirs ».



Il est rappelé que des conteneurs individuels pour les déchets ménagers sont mis gratuitement à disposition des habitants évitant ainsi les dépôts de sacs sur la voie publique. Ce type de dépôts sauvages est préjudiciable au travail des agents et à la propreté que nous installons dans la ville. Nous demandons à chacun de respecter la réglementation pour le bien-être de tous.



Juin :

- **23** : « Ados, vous avez la parole », 14h30 médiathèque (Flers-Agglomération)
- **24** : Visite commentée de la ville (Bureau Information Tourisme Flers Agglomération)
- **26** : « Les p'tites oreilles », 11h médiathèque (Flers-Agglomération)
- **26** : Démonstration nocturne hydromodélisme, Base de loisirs (CHMF)
- **30** : « Lire en short », 15h Base de loisirs (médiathèque Flers-Agglomération)

Juillet :

- **1, 8, 15, 22 et 29** : Visites commentées de la ville (BIT Flers Agglomération)
- **3 et 4** : Surviv'Orme, Base de loisirs (Les triathlons La Ferté/Flers)
- **4** : « Dans mon jardin, il y a ... » Vincent Do et les Amis des jeux, Parc Barré Saint
- **Jusqu'au 9** : Exposition « Les ardoises de Sophie », Le Grand Turc (médiathèque Flers-Agglomération et Asso 3 angles)
- **10 et 11** : Course cycliste - Championnat Normandie de l'Avenir. Organisation Vélo Club Ferté-Macé
- **13** : Feu d'artifice, Base de loisirs
- **13** : Don du sang, 15h-19h salle Guy Rossolini (Ass. des donneurs de sang bénévoles)
- **14** : Hydromodélisme, Base de loisirs (CHMF)
- **24** : Départ du Tour de France ULM, Aérodrome des Bruyères
- **24** : Spectacles contes et chants avec la Cie Event Art, Parc Barré-Saint (Anim'Ferté)
- **25** : Concours de pétanque, Base de loisirs
- **Du 26 juillet au 12 août** : Après-midis multisports, Base de loisirs (Culture, Sports et Loisirs)
- **30** : Arrivée du Tour de France ULM, Aérodrome des Bruyères

Août :

- **1er** : Hydromodélisme, Base de loisirs
- **2** : Normandie Beach Basket, Base de loisirs
- **5, 12, 19, et 26** : Visites commentées de la ville (BIT Flers Agglomération)
- **20-21** : Festival La Revoyure
- **29** : Hydromodélisme, Base de loisirs

Septembre :

- **4** : Marché art terroir et foire aux vins, 9h-18h place du Gal Leclerc (UCIA)
- **4** : Randonnée des forêts (Cyclos du Pays Fertois)
- **4** : « Sur les traces de Maurice Retour », 14h30 (BIT Flers Agglomération)
- **5** : Braderie brocante, 7h-18h centre-ville (UCIA)
- **11** : L'incendiaire, Base de loisirs
- **16** : « Un village au pied de sa motte castrale », visite greeter par B. Blondeel, 14h (BIT Flers Agglomération)
- **18** : Fête des associations, centre-ville (Culture, Sports et Loisirs)
- **18 et 19** : Journées du patrimoine
- **19** : Portes ouvertes et démonstration hydromodélisme



Vincent DO En Concert LE 3 JUILLET 2021

ÉVÈNEMENT...

Dans mon Jardin, il y a...

Vincent Do en concert

Concert à 15h30

Les Amis des Jeux

Jeux pour tous dès 13h30

Au Parc Barré-Saint (Jardin public)
accès rues du Dr Poulain ou F. Desauvay

Contact : Service Culture, Sports et Loisirs,
Tél. : 02 33 37 38 10.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs des 3/6 ans est ouvert cet été du 7 au 30 juillet : "sur la piste du Petit Bonhomme des Bois"

L'atelier 12/17ans propose des activités et sorties (Iles Chausey, Festyland, initiation à la boxe, sorties vélo ...) et des séjours (2 jours / 1 nuit) sur différentes thématiques.

- Le jeudi 15 et vendredi 16 juillet: Bayeux Aventure, un parc pour faire le plein de sensations fortes.
- du jeudi 22 et vendredi 23 juillet: kayak à la base de Torchamp
- à l'étude avec le Rocher Brouin : le Puy du Fou début août

* suivant le protocole sanitaire en vigueur

LES COLOS APPRENANTES

La ville s'engage une nouvelle fois dans le dispositif « Colos Apprenantes ». A cet effet, elle organise un séjour du 22 au 28 août 2021 pour les enfants de 6 à 17 ans. Deux destinations et thématiques différentes.

- **Pour les 6-10 ans** : au sein du « Château du Bosq Féré » à THUIT DE L'OISON dans l'EURE sur le thème « Equitation ».
- **Pour les 11-17 ans** : au sein du Centre de « Collignon » à TOURLAVILLE dans la MANCHE sur le thème de la « Plongée ».

Les projets de ce séjour s'articuleront autour de l'organisation de la vie quotidienne, du bien vivre ensemble, de la découverte des lieux et des différentes activités selon le thème. Cela permettra aussi de renforcer les apprentissages de la culture, du sport... de façon ludique.

Les inscriptions se feront auprès du Service Education, 9 rue Alexandre Lainé – 61600 La Ferté-Macé, au 02 33 14 00 41 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Pour ce séjour, une participation pourra être demandée aux familles.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Un budget hérité avec de fortes marges de manoeuvres.

Le 1^{er} budget voté par la majorité actuelle a révélé des marges de manoeuvres importantes. Certes, mais elles sont le fruit du travail précédent et de plusieurs éléments hérités soit au total un excédent de plus de 3,5 Millions d'Euros. Nous nous sommes abstenus sur ce budget car il marque la rupture avec Flers Agglomération alors que nous n'en sommes toujours pas sorti. Nous avons une divergence de taille sur ce point.

Cependant, l'essentiel c'est que notre ville avance sur ses projets. Nous les avons votés et les voterons toujours dès lors qu'il s'agit de l'intérêt des Fertois et de La Ferté-Macé.

En effet, nous avons été et resterons de force de proposition. Compte tenu de ces marges de manoeuvres et du contexte, nous avons souhaité plus d'ambition notamment pour l'environnement, la jeunesse, le secteur associatif... Voici quelques-unes de nos propositions :

Le secteur associatif doit relancer son activité : il s'agit de soutenir fortement sa reprise et la dynamique de son bénévolat, nous proposons un plan d'aide massif pour les associations.

La voie verte est en cours de travaux : il s'agit pour la ville de s'emparer de cet outil de développement local et de penser des animations éducatives, touristiques et sportives.

L'église est en rénovation : il s'agit de prévoir la valorisation touristique de notre patrimoine dans ses dimensions économiques, culturelles, éducatives...

Les compétences et savoir-faire sont un moyen d'insertion pour tous, en particulier les jeunes : il s'agit de reprendre le dossier « Villes apprenantes » qui avait eu le soutien du rectorat et des établissements.

Nous avons ainsi une démarche constructive d'ouverture et souhaitons pouvoir être associés aux projets et réflexions de développement au profit des fertois.

José Collado. Agir pour les Fertois